

BULLETIN D'ENGAGEMENT DRE SAISON 2018
1 FICHE PAR EQUIPE

N° d'agrément : _____

Intitulé Club : _____

Responsable de l'équipe : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

CLASSIQUE

HOMME

POULIES

FEMME

L'inscription d'une équipe en DRE implique l'acceptation pleine et entière du règlement.

Date et signature du Président

RAPPEL : Si votre club est engagé en D1 ou D2 il peut engager une ou plusieurs équipe(s) en DRE mais sans les trois meilleurs archers de la saison précédente y compris les transferts.

Règlement de la somme de 90 € par chèque à l'ordre de :

Comité Régional de Bourgogne Franche-Comté de Tir à l'Arc

Merci de noter le N° du chèque
Le nom de l'agence

Merci de retourner cette fiche à la Commission Sportive du Comité Régional au plus tard le 18/03/2018 à

Gilles COLLIN 12 RUE DES CHARMES ARCELOT 21310 ARCEAU

**BULLETIN D'ENGAGEMENT DR
1 FICHE PAR EQUIPE**

N° d'agrément : _____

Intitulé Club : _____

Responsable de l'équipe : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

EQUIPE HOMME

CLASSIQUE

EQUIPE FEMME

POULIES

L'inscription d'une équipe en DR implique l'acceptation pleine et entière du règlement.

Date et signature du Président

RAPPEL : Si votre club est engagé en D1 ou D2 vous pouvez engager une ou plusieurs équipe(s) en DR mais sans les trois meilleurs archers de la saison précédente y compris les transferts.

Merci de retourner cette fiche à la Commission Sportive du Comité Régional au plus tard le 25/03/2018 à

Gilles COLLIN 12 RUE DES CHARMES ARCELOT 21310 ARCEAU